

pêcheurs commerciaux à longueur d'année, et il organise dans certains villages de pêche de la province des cours de courte durée à l'intention des pêcheurs côtiers. Les cours portent principalement sur les moteurs, la navigation et les filets et engins de pêche. La Division du développement des ressources organise et effectue des explorations en vue de découvrir de nouvelles ressources halieutiques, et elle étudie et lance des méthodes et des engins de pêche de conception nouvelle et plus efficace. Récemment, des travaux ont été effectués concernant les méthodes d'élevage des huîtres et des moules en dehors des bancs naturels. Un parc à huîtres est entré en production en 1971, ce qui facilitera également les études et les tentatives d'élevage d'autres espèces de mollusques et crustacés.

Des prêts sont offerts aux pêcheurs et aux industries de la pêche et de la transformation du poisson par la Commission de développement des ressources de la Nouvelle-Écosse, qui est une direction du ministère du Développement de la Nouvelle-Écosse.

Depuis quelques années, la Nouvelle-Écosse, par l'intermédiaire de la Division de la conservation de la faune du ministère des Terres et Forêts, consacre des fonds considérables à l'aménagement et à l'étude de certains lacs et cours d'eau de la province en vue d'améliorer la pêche sportive en eau douce. Un programme ininterrompu d'étude des lacs et des cours d'eau a été amorcé en 1961 en vue d'obtenir des données utiles pour l'élaboration d'un programme d'aménagement des peuplements. Un réseau de viviers d'élevage pouvant produire annuellement 100.000 alevins de truite mouchetée a été établi sur la rivière Moser dans le comté d'Halifax. Plusieurs projets intéressant la mise en valeur, la truite arc-en-ciel et l'achigan à petite bouche sont également en cours. La Division emploie à plein temps un biologiste des pêches.

Le ministère du Tourisme de la Nouvelle-Écosse encourage fortement la pêche sportive en eau salée. De concert avec le ministère provincial des Pêches et le ministère fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, il organise des cours à l'intention des capitaines de bateaux qui envisagent la mise sur pied de services d'affrètement, décerne des prix aux sportifs qui détiennent les prises records de thon et d'achigan de la saison, commandite le Tournoi international de pêche au thon ainsi que le Colloque et Concours intercollégial de pêche sportive, et publie une brochure donnant la liste des bateaux d'affrètement de la province.

**Nouveau-Brunswick.** La pêche commerciale est l'une des plus importantes industries de base du Nouveau-Brunswick; elle emploie environ 6.200 pêcheurs dont les gains annuels sont de 17 millions de dollars, et 3.000 ouvriers d'usine. La valeur marchande annuelle des produits de la pêche, dont 90% sont exportés aux États-Unis, s'élève à quelque 67 millions de dollars. Dans cette province la pêche commerciale, maritime et intérieure, relève de la compétence législative du ministère fédéral de l'Environnement, tandis que la pêche sportive dans les eaux de la Couronne ressortit au ministère provincial des Ressources naturelles.

Le ministère des Pêches et de l'Environnement du Nouveau-Brunswick comprend cinq directions. La Direction de l'administration générale est chargée de la planification, de l'organisation et du contrôle des services administratifs en général, y compris l'élaboration des programmes, la gestion financière, la direction du personnel et les relations publiques. Elle maintient des rapports étroits avec d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux intéressés à l'industrie de la pêche de la province.

Les fonctions de la Direction de la construction et de l'entretien des bateaux, dont le personnel se compose d'ingénieurs de construction navale, d'un architecte naval et d'inspecteurs de bateaux, comprennent l'étude, la modification et l'approbation des plans et devis des nombreux modèles et classes de bâtiments utilisés pour la pêche dans la province, ainsi que l'inspection des navires financés par la Commission des prêts aux pêcheurs. On introduit actuellement de nouveaux modèles de navires, car la tendance est à la construction de bateaux plus grands et polyvalents. Grâce à l'esprit d'initiative du personnel expérimenté de la direction, les pêcheurs du Nouveau-Brunswick possèdent maintenant une flotte équipée en vue de la diversification, ce qui permet une réorientation rapide et peu coûteuse en cours de saison des opérations de pêche dans le but d'une meilleure rentabilité. Construite en 1968, la cale sèche à ber roulant de Bas-Caraquet, d'une capacité de 600 tonnes, sert à caréner la flotte de pêche hauturière du nord-est du Nouveau-Brunswick et, adjacent à cette installation, un réseau de rails pour le transport des bateaux de 200 tonnes dessert un parc d'entreposage d'hiver et un chantier de réparation pour les bateaux de moindres dimensions. La proximité des chantiers de construction et de réparation assure un service rapide et efficace à cette flotte de pêche en pleine expansion.

La Direction de la pêche d'exploration et de la formation des pêcheurs poursuit ses